

Commune de Daverdisse

Compte rendu de la réunion de CLDR du 5/07/2022

Réf. : DAVERDISSE\06- CLDR\2022\20220705 Porcheresse\Daverdisse 20220705 PV CLDR Porcheresse.docx

Participants et excusés (voir liste ci-dessous)

- › Présences : 16 membres de la CLDR ; 1 excusée (cf. liste ci-après)
- › Auteur de projet : M. Pierre Pothén, Lacasse-Monfort SPRL
- › FRW : Mme Sophie Orban et Mme Juliette Maquet, agents de développement

Ordre du jour

- › Approbation du compte rendu de la réunion du 14 juin 2022
- › Avant-projet d'aménagement du cœur de Porcheresse
- › Divers

80 03

Le Bourgmestre accueille les participants ; il explique l'ordre du jour et l'objectif de la réunion.

Approbation du compte rendu de la réunion du 14/06/2022

Certains membres de la CLDR soulignent la bonne qualité de rédaction du compte rendu. Aucune remarque n'est formulée pour ce document.

⇒ **La CLDR approuve le compte rendu.**

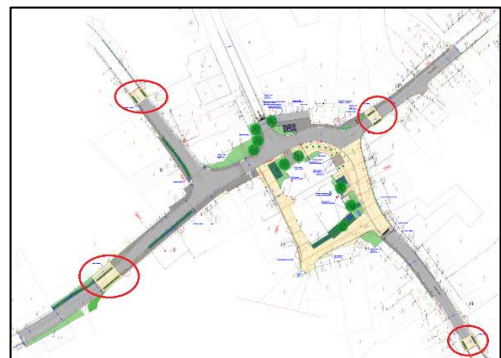
Avant-projet d'aménagement du cœur de Porcheresse

Le travail sur l'avant-projet de Porcheresse se déroule en trois temps.

- Tout d'abord, l'auteur de projet présente les modifications apportées aux plans suite à la réunion précédente.
- Ensuite, les membres se rendent sur place afin de mieux se repérer dans les différents aménagements.
- Pour terminer, les discussions se font de retour en plénière.

Adaptation des plans

1. **Harmonisation des teintes** des effets de porte et de la zone centrale, afin que les conducteurs se rendent compte que l'on arrive au centre du village. Le ton sera une ocre rosée.



2. Adaptation de la zone de **stationnement** au sud :

- Suppression de 2 places ; le trottoir en pierre bleue devant le presbytère est maintenu.
- Modification de l'orientation de certaines places (stationnement en long)
- Ajout de plus de végétation.
- Des range-vélos et une borne de rechargement vélos seront également installés à proximité de l'abribus.

Cela permet de dégager de l'espace pour l'accès à la ferme et de laisser de la place sur l'accotement pour les piétons.



3. Maintien des **aménagements existants** côté habitations.

Il faudra peut-être récupérer des différences de niveaux.

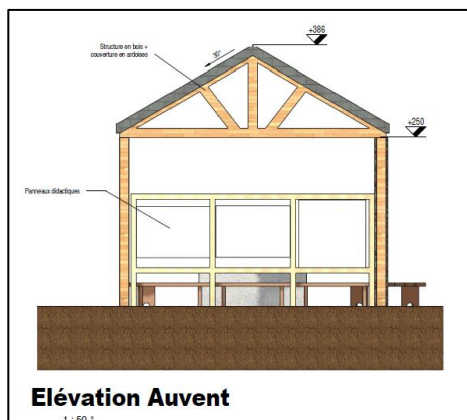
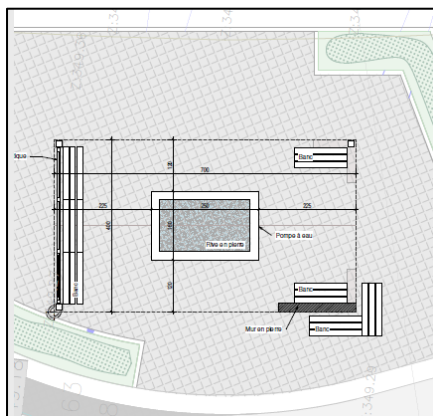


4. Ajout de bacs de **plantations** et de **bancs** près de l'entrée de l'église. Les emplacements précis et le choix de mobilier pourront être adaptés par la suite.

5. Réduction de la pente de toiture de l'**auvent** (30° à la place de 45°). Cette modification est faisable avec un certain type d'ardoises et est autorisée au point de vue urbanistique pour la région.

La structure reste ouverte afin d'éviter de couper la vue des voisins et de diriger le regard vers l'église. Elle est étudiée afin d'être la plus aérée possible, avec les panneaux didactiques en perpendiculaire à l'habitation afin de réduire l'impact visuel au maximum.

Le **bac** utilisé pour le lavoir sera identique à celui exposé devant la maison de village. Et des plantations seront intégrées, afin d'induire un cheminement sécurisé pour les piétons, en dehors de la voirie.



6. Les **dalles gazon** rondes permettent plus de béton et facilitent l'accès piéton (stabilité et aisance pour la marche). Les objectifs de cet espace sont la polyvalence et la multifonctionnalité, afin qu'il ne soit pas utilisé uniquement pour du parking. De nouveau, des modifications seront toujours possibles.



7. Informations supplémentaires au niveau des **prix des matériaux** :
- › Béton coloré = 95 €/m², avec un coffre de 50 cm d'épaisseur
 - › Hydrocarboné coloré = 80 €/m², mais nécessite un coffre de 60 cm d'épaisseur → on arrive pratiquement au même prix que le béton.
 - › Hydrocarboné noir = 40 €/m², avec l'ajout de bordures de contrebutage.
 - › Pavage esthétique = 60 €/m² (déconseillé en voirie)

Echanges

Les échanges ont principalement porté sur ces thématiques :

› **Matériaux utilisés pour la voirie**

Le débat a tourné autour de deux types de matériaux : l'hydrocarboné et le béton lissé.

	Hydrocarboné	Béton
Durabilité	Les réparations sont plus faciles sur du tarmac.	L'usure est moins visible sur du béton, l'ensemble évolue de la même manière.
Pose	Se pose de manière linéaire, ne permet pas d'épouser les courbes du bâtiment de l'église. Poser le tarmac dans les espaces de la placette est très compliqué. La pose en elle-même est cependant assez facile et la route serait praticable rapidement.	Permet un ensemble lisse et optimum. Nécessite presque un mois pour la pose et le séchage.
Coût	Noir : 40€/m ² Coloré : 80€/m ² + bordures de contrebutage et coffre plus profond	95€/m ²

L'avis général penche vers l'effet d'ensemble en béton coloré, comme prévu sur le plan. Par contre, il est important d'anticiper des solutions pour l'accès des riverains durant les travaux. Il faut imposer un phasage qui permettra la circulation locale et en informer la population.

La grande problématique est l'accès à la ferme, qui se retrouve en clé de voûte entre deux accès. Son accès sera donc impossible par la voirie durant la pose du béton (21 jours minimum). Or, les membres de la CLDR ne sont pas favorables au fait de prendre une décision qui pourrait mettre à mal l'activité économique de cet exploitant.

La solution est donc d'organiser le chantier au mieux afin de réaliser la Rue de l'Église pour rejoindre la Rue de Graide en une fois durant une période creuse pour l'activité de la ferme. Il est possible d'imposer une limite de temps pour la zone concernée dans le cahier des charges. Des discussions devront avoir lieu avec l'entrepreneur et le fermier, et seront orchestrées par l'auteur de projet (qui s'assure de l'application du CSC). De plus, un autre accès provisoire à la ferme, par les champs, va être réfléchi.

Si, après cette discussion avec les parties concernées, il n'est pas possible de trouver un compromis, l'option retenue par les membres est d'aménager la rue problématique en hydrocarboné coloré, afin de bloquer les accès le moins longtemps possible.

› **Point d'eau dans l'espace de convivialité**

La CLDR souhaite remettre un bac de type lavoir, identique à celui devant la salle de village (dimensions : 2,8m x 1 m x 0,4 m). Cependant, cela risque d'être compliqué et onéreux d'en acheter un existant. Il a donc été convenu de faire un coffrage afin de couler un bac en béton de cette dimension.

Cependant, un poste sera intégré dans le métré du CSC, afin de permettre des fouilles à l'emplacement de l'ancien lavoir, au cas où des éléments intéressants (qui pourraient être réutilisés) étaient détérrés.

En ce qui concerne l'arrivée d'eau, il est conseillé d'aller chercher la source suffisamment haut afin qu'il y ait une pression naturelle. Cela évitera d'installer une pompe. L'eau sera ensuite canalisée vers le ruisseau. Enfin, il est demandé d'ajouter dans le CSC, la volonté de faire appel à des artisans locaux pour la construction de l'auvent.

› **Teintes :**

Sur le terrain, des membres ont remarqué la grande superficie de l'espace coloré dans le centre du village. Ils se sont interrogés sur le fait que le rendu final en ocre sera peut-être trop important et dérangent. Il est donc décidé d'utiliser une pigmentation très légère.

⇒ **Décision unanime suite à ces échanges :**

L'avant-projet d'aménagement du cœur du village de Porcheresse est bien accueilli et approuvé par les membres. Au niveau des matériaux, la CLDR opte donc pour un béton de couleur ocre légère qui permet un ensemble cohérent dans le centre du village. Un compromis a été trouvé au cas où il ne serait pas possible de faire s'entendre les différentes parties (voirie en béton ou hydrocarboné).

Remarques supplémentaires :

- › Il faudra prévoir les gaines en attente lors des travaux de voirie.
- › Le projet intègre l'éclairage actuel en LED. Aucun éclairage décoratif ne sera ajouté. Par contre, une arrivée électrique est prévue pour l'auvent.
- › Certains membres de la CLDR souhaitent prendre part aux réunions de chantier futures. Il est donc décidé de créer un petit comité, composé de membres de la CLDR, qui suivra le dossier avec la Commune afin de s'entendre sur les choix finaux.

Divers

Il n'y a pas de divers.

Sophie Orban & Juliette Maquet
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion du 05/07/2022

Présents

Civilité	Nom	Prénom	Localité	Conseil communal
M.	Bodart	Christophe	Daverdisse	
M.	Bosseaux	Michel	Haut-Fays	
M.	Collin	Lucien	Porcheresse	
M.	Groffils	Firmin	Porcheresse	
M.	Incoul	Roland	Porcheresse	
M.	Jacquet	Johan	Porcheresse	
Mme	Lambert	Dominique	Daverdisse	X
M.	Léonard	Emmanuel	Daverdisse	
M.	Léonet	Maxime	Haut-Fays	X
M.	Léonet	Nicolas	Haut-Fays	
M.	Merny	André	Gembes	
M.	Poncelet	François	Haut-Fays	X
Mme	Poncin	Patricia	Gembes	X
M.	Vanommeslaeghe	Luc	Porcheresse	
M.	Verbeek	Pierre	Daverdisse	
M.	Vincent	Jean-Claude	Haut-Fays	X

Excusée

Civilité	Nom	Prénom	Localité	Conseil communal
Mme	Leyder	Myène	Haut-Fays	X